

# Le patrimoine et l'environnement au service d'un tourisme d'archipel

Gérard Beaudet et Roger Nadeau

Volume 18, numéro 3, automne 1999

Le tourisme dans tous ses états

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1071853ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1071853ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Université du Québec à Montréal

ISSN

0712-8657 (imprimé)

1923-2705 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Beaudet, G. & Nadeau, R. (1999). Le patrimoine et l'environnement au service d'un tourisme d'archipel. *Téoros*, 18(3), 48–52.

<https://doi.org/10.7202/1071853ar>

# LE PATRIMOINE ET L'ENVIRONNEMENT AU SERVICE D'UN TOURISME D'ARCHIPEL<sup>1</sup>

Gérard Beaudet et Roger Nadeau

*Patrimoine et environnement sont plus que jamais au cœur de l'expérience touristique. Même les régions les plus dépourvues sont condamnées à faire valoir un quelconque héritage ou une dimension environnementale qui soit digne de mention.*

Cette présence n'est toutefois pas inédite. Elle remonte à la naissance du tourisme au XVIII<sup>e</sup> siècle. En fait, le patrimoine monumental urbain avait déjà acquis ses lettres de noblesse auprès de l'aristocratie anglaise avec le Grand Tour (Boyer, 1996). Quant à l'environnement, essentiellement synonyme de milieu naturel, il a d'abord eu une connotation péjorative, étant initialement associé aux territoires dont la traversée demeurerait fort périlleuse. Il a toutefois fait une entrée remarquée dans le champ touristique au moment de la transformation du regard porté sur la montagne et la mer. La sensibilité romantique a même sanctifié certains des hauts lieux du tourisme en multipliant, à compter du milieu du XIX<sup>e</sup> siècle, l'attribution du statut de monument historique ou de parc de conservation.

Les « Trente Glorieuses » ont introduit un double changement de paradigme. D'une part, elles ont réalisé le passage d'un tourisme élitiste à un tourisme de masse qu'avaient anticipé les années 1920 et l'essor de l'automobile. D'autre part, ces années de prospérité économique soutenue ont aussi vu éclater les notions de patrimoine et d'environnement. L'un et l'autre ont rapidement acquis leur forme plurielle actuelle. Mais la consommation débridée des ressources a eu des répercussions dont on a sérieusement commencé à mesurer l'ampleur à compter des années

1970. Si l'environnement est alors devenu une ressource consacrée (Cazalais, 1991), il s'est également imposé en tant qu'enjeu incontournable des pratiques aménageuses. La mise en valeur à des fins touristiques de ces hauts lieux de la dégradation environnementale que furent les grands ensembles industriels et miniers du siècle dernier aura été, en quelque sorte, le résultat un peu paradoxal d'une telle évolution (Beaudet et Lundgren, 1998).

De nos jours, la sensibilité patrimoniale et environnementale, loin de se confiner dans une perspective préservationniste, participerait de la transformation en profondeur de l'expérience touristique. Cette transformation prendrait la forme d'une transition d'un tourisme de masse, organisé selon le modèle fordiste<sup>2</sup>, à un tourisme de niches, articulé à la valorisation des milieux naturels et des espaces patrimoniaux, ainsi qu'à la qualité des services, dans un contexte général d'affirmation identitaire et d'authenticité (Cuvelier *et al.*, 1994). Tourisme culturel, industriel, vert, agrotourisme et écotourisme sont quelques-unes des « appellations contrôlées » du tourisme post-fordiste.

La fragmentation de la demande, l'augmentation des vacances de courte durée, la revalorisation des territoires de proximité et la conquête de territoires ignorés jusqu'à récemment, l'apparition de friches

touristiques consécutives au désengagement de l'État, la consolidation de destinations anciennes et la cohabitation plus ou moins harmonieuse de diverses formes de tourisme sont quelques-unes des dimensions de ce modèle émergent de développement touristique.

Les enjeux d'une telle évolution sont multiples. Nous en examinerons quelques-uns après avoir brossé un tableau de l'évolution récente du tourisme patrimonial et environnemental en accordant une attention particulière à ce qui pourrait être le fer de lance d'une revanche d'un tourisme de distinction, à savoir la limitation de l'accès à des sites et à des ressources désormais interdits à un tourisme de masse — fut-il policé et fragmenté en petits marchés — sous prétexte de fragilité.

## LE TOURISME VICTIME DE SON SUCCÈS

La destruction par le tourisme de la ressource qui le motive et qui en mobilise les acteurs est un paradoxe aussi ancien que l'activité qui lui a donné naissance. Le voyageur cultivé qui assiste à la naissance de l'*homo turisticus* et en stigmatise les comportements suggère déjà qu'il y ait lieu de s'en inquiéter (Urbain, 1993). C'est toutefois le tourisme de masse qui révélera avec une acuité sans précédent ce paradoxe. L'absence de mécanismes de régulation des fréquentations et des interventions sur le terrain (destinées à les supporter) ont rapidement conduit, à compter des années 1950, à des excès en tous genres dont les impacts, sur les milieux et les ressources, ont souvent été irréversibles.

Quelques exemples frappent l'imagination. À Lascaux, la grotte découverte en 1940 était déjà fermée au public en 1963 en raison de la prolifération sur les parois de micro-organismes qui endommageaient les peintures et les gravures pariétales. À proximité, une reproduction de la salle des Taureaux est désormais le seul espace accessible aux visiteurs. Plus récemment, on a dû installer un système de ventilation mécanique dans la pyramide de Khéops pour limiter les dommages causés par la respiration humaine. Mesure complémentaire, le nombre de visiteurs admis quotidiennement sera réduit de plus de 6 000 à 300 (Bencompagni, 1998). À Notre-Dame de Paris, la trop forte affluence (12 millions de visiteurs en 1998) s'est traduite par une désacralisation du lieu et par un accroissement significatif du vandalisme, au demeurant de plus en plus destructeur. Quant à la durée moyenne des visites de ce monument-phare de la chrétienté médiévale, elle ne serait que de dix minutes (Blanc, 1999) ! L'Acropole d'Athènes, la basilique Saint-Pierre de Rome et le mont Saint-Michel constituent d'autres exemples célèbres d'une érosion touristique quasi inéluctable.

À une toute autre échelle, les villes historiques, la montagne et le littoral n'ont guère été épargnés (Fischesser, 1974 ; Jaeggli et Viollet, 1974 ; Ashworth et Tunbridge, 1990). L'intensité du programme d'équipements mis en œuvre au cours des quarante dernières années, quoique inégale, a presque partout modifié radicalement la géographie des espaces-ressources. À tel point que les auteurs de la *Charte internationale du tourisme culturel* précisaient, il y a plus de vingt ans, que « quels que soient [...] ses motivations et les bienfaits qui en dérivent, le tourisme culturel, tel qu'il est actuellement pratiqué, ne saurait être séparé des effets négatifs, spoliateurs ou destructeurs, qu'entraîne l'emploi massif et incontrôlé des sites et monuments qui en font l'objet ». Ce qui les amenait à conclure qu'il « faut condamner [...] toute implantation d'équipement et de service touristique réalisée en contradiction avec le souci premier du respect dû au patrimoine culturel existant » (ICOMOS, 1976). De ce point de vue, la quête de paysage à laquelle se livrent actuellement nos sociétés pourrait être vue comme une tentative de redonner vie au sensible, au détriment du performant (Poullaouec-Gonidec et al., 1999).

Pourtant, depuis au moins deux décennies, on a mis des mécanismes en œuvre pour limiter les impacts les plus sévères de la mise en tourisme : évaluation de la capacité de support, établissement de seuils de fréquentation, gestion de la circulation, zonage des sites en fonction de la sensibilité et de la fragilité des milieux, etc. (Boucher, 1998 ; Nadeau, 1998 ; Jansen-Verbeke, 1998 ; Van Der Borg, 1998). Il semble toutefois que l'importance des retombées économiques du phénomène, combinée aux ratés des économies traditionnelles de régions entières, ait incité bon nombre de décideurs à faire preuve de laxisme. Un peu partout, on a ignoré les mises en garde réitérées par de nombreux spécialistes.

Cette stratégie à courte vue se retournerait toutefois contre les décideurs indifférents, dans la mesure où les lieux trop encombrés et les environnements dégradés auraient aujourd'hui de plus en plus mauvaise presse. Les touristes les fuiraient, du moins ceux qui ont les moyens de choisir des destinations mieux cotées et conséquemment plus coûteuses. Le cercle vicieux de la décote, qui engendre un appauvrissement des clientèles et qui rend quasi inévitables la décadence du lieu et la détérioration des installations, voire à terme un abandon consécutif à la tombée en déshérence, guetterait plusieurs des hauts lieux du tourisme de masse des « Trente Glorieuses ».

Une telle dégradation de l'environnement et du patrimoine accélérerait le cycle de vieillissement du produit touristique et contraindrait sérieusement toute forme de requalification. Or, des facteurs structurels pourraient aussi expliquer la mutation en cours des formes de tourisme et l'essor du tourisme patrimonial et environnemental.

## UN TOURISME POST-FORDISTE ?

Il convient de resituer le tourisme dans le contexte géo-historique de son émergence, celui de la première Révolution industrielle en l'occurrence.

*[...] Le temps de travail devient alors le principe organisateur de la vie sociale, tout en dégageant des plages de hors-travail. Le temps se décompose, finalement, en deux. À l'inté-*

*rieur du second, s'inscrit le tourisme. Nous pensons, de ce fait, qu'il n'y a de tourisme que dans le cadre de ce hors-travail (Violier et Lazarotti, 1998 : 21).*

De l'avis de certains, nous serions entrés dans une phase post-fordiste de l'offre et de la demande touristiques. Ce diagnostic repose moins sur l'observation d'une modification de la manière de produire l'offre que sur le constat que le tourisme de distinction, tout aussi bien que celui dit de masse, étaient une invention d'une société toute entière soumise à une organisation capitaliste et fordiste du travail. La performance logistique et économique de l'offre touristique de masse supposait des aménagements formels particuliers, en particulier les vastes ensembles immobiliers du littoral et de la montagne massivement construits grâce au support financier et fiscal de l'État (Cuvelier, 1998).

L'évolution démographique de nos sociétés (Foot, 1999), et plus particulièrement la « fin du travail » tel qu'il avait été défini par la société industrielle (Rifkin, 1996), se traduiraient par des changements d'attentes, d'attitudes et de comportements qui témoigneraient, d'une part, d'une réorganisation du temps de travail hier encore entièrement programmé par les impératifs de la production industrielle et, d'autre part, de la fragmentation du temps libre chez ceux qui sont soumis aux nouvelles cadences de l'emploi. Par ailleurs, les nouvelles valeurs anthropologiques qui auraient émergé à la suite d'un certain désenchantement face à la société de consommation (développement durable, mobilité non contrainte, enracinement identitaire et ouverture sur le monde) modifieraient notre rapport à l'espace et à ses formes sensibles. Ces changements en profondeur s'accompagneraient de l'apparition de formes inédites de tourisme qui se traduiraient par une désaffectation à l'égard de certains lieux touristiques traditionnels, par l'accroissement du nombre de vacances annuelles et un raccourcissement concomitant de leur durée, ainsi que par une augmentation des séjours thématiques (Cuvelier, 1998).

L'essor actuel du tourisme urbain (Cazes et Potier, 1996), d'une part, et l'engouement pour le tourisme écologique, rural, champêtre et vert (Cuvelier et al., 1994), d'autre part, illustreraient les nouvelles tendances. De ce point de vue, l'annonce

récente de l'implantation d'un Club Med au centre-ville de Montréal (Presse canadienne, 1999) témoigne d'une évolution des sensibilités et des pratiques que personne n'aurait osé prévoir il y a seulement une dizaine d'années.

Le paradoxe de la destruction de la ressource par l'activité qui y trouve sa raison d'être ne disparaît pas pour autant. Si l'adhésion aux nouvelles valeurs modifie profondément la demande, du moins dans certains créneaux du marché, ceux qui flairent la bonne affaire peuvent toujours détourner l'offre à leur profit immédiat. La banalisation du patrimoine et du paysage urbains consécutive à l'homogénéisation des pratiques de l'ingénierie culturelle et à l'emprise croissante sur les centres-villes des grands promoteurs de mégacentres de loisirs multimédias en est un exemple (Choay, 1992 ; Hannigan, 1999 ; Judd et Fainstein, 1999). Affirmer que l'authenticité n'est guère au faîte des préoccupations est ici un truisme.

Un peu partout des voix se font entendre pour contrer les effets pervers des nouvelles formes de tourisme, dont semble par ailleurs s'accommoder un grand nombre de touristes. Si la réplique en milieu patrimonial urbain est contrainte par la polyfonctionnalité des lieux — il est extrêmement difficile d'y traiter distinctement et efficacement l'usage et les flux touristiques —, elle est davantage affirmée dans certains milieux naturels et dans divers espaces patrimoniaux en sites propres. On tend en effet de plus en plus à assujettir ces lieux à des restrictions sévères qui obligent à des adaptations des pratiques :

La prise en compte d'un espace naturel « maquillé », « géré », payant, clos et barriéré rompt de manière décisive avec deux siècles d'évolution durant lesquels le tourisme, s'il était toujours fondé sur l'attractivité des sites (mer, montagne), les employait comme des externalités, sans prix et sans valeur (d'où leur consommation effrénée et leur dégradation). La pratique touristique actuelle qui s'ébauche dans ces nouveaux milieux de nature oblige à réajuster les autres éléments du système touristique et poussera probablement tôt ou tard à une adaptation des autres acteurs (Baron-Yelles, 1998 : 30).

Mais se pourrait-il que ces nouvelles pratiques servent d'autres fins que celles

auxquelles on les associe habituellement ? F. Desprest souligne que « les réflexions autour de la capacité de charge montrent une fâcheuse tendance à l'oblitération des procès de production du territoire ». Elle poursuit : « les masses remettent en cause l'appropriation par la seule élite car, elles aussi s'approprient les lieux touristiques. La masse détruit, mais moins le lieu touristique lui-même, que les privilèges affectés à sa pratique [...] la modification des lieux n'est pas un problème de masse, au sens qualificatif » (cité dans Cuvelier, 1998 : 151, 153). Dans les faits, les prochaines années pourraient être caractérisées par une dichotomie croissante entre les lieux du tourisme de distinction et ceux d'un tourisme de masse victime des transformations profondes de nos sociétés.

### LE REcul DE L'ÉTAT ET LA CONSOLIDATION DES POSITIONS DU TOURISME DE DISTINCTION

On a abondamment scruté les conséquences du néolibéralisme économique et de la mondialisation ; elles se révèlent généralement plus significatives et plus inquiétantes que ce que certains chantres avaient prédit (Valaskakis, 1999). En revanche, on s'est encore peu préoccupé des conséquences de l'un et l'autre sur le plan de l'aménagement des territoires en général et de la mise en valeur touristique en particulier. Pourtant, les signes de transformations profondes et « durables » sont déjà nombreux. Attardons-nous à certaines des conséquences du recul de l'État.

Dans nos sociétés, l'État s'est progressivement institué, à compter des années 1920, le principal régulateur des pratiques territoriales. Le boom économique de l'après-guerre, combiné à l'accroissement de la classe moyenne, lui donna des moyens sans précédent. Grand producteur d'équipements, y compris dans le domaine du tourisme, l'État deviendra par ailleurs garant de règles qui viseront à assurer des cohabitations harmonieuses sur le territoire et, le cas échéant, à arbitrer les conflits. Cette mission a été confiée par délégation de responsabilité à une technocratie qui s'est dotée d'outils forgés dans la mouvance de l'idéologie fonctionnaliste. C'est ainsi qu'on est parvenu à instaurer des modalités d'occupation du sol et des cohabitations d'usages qui constituaient, on le voit bien avec le recul, des constructions

parfois aberrantes caractérisées par leurs équilibres extrêmement précaires. Des équilibres environnementaux ont été préservés tant bien que mal par des gestions passablement lourdes et des investissements colossaux destinés à réparer des dommages : des contraintes environnementales ont été contenues à distance de sites sensibles par des endiguements physiques ou réglementaires fragiles ; ou encore des voisinages explosifs ont été tenus en laisse et les débordements inévitables de l'un ont été compensés, financièrement ou autrement, chez l'autre.

L'exemple du littoral catalan illustre bien les modalités et les risques de cette gestion technocratique inféodée aux impératifs de l'économie du tourisme. Cette vaste destination balnéaire ouverte sur l'Europe s'est en effet construite au détriment des règles les plus élémentaires de la prudence environnementale. Les équipements gigantesques, rarement conçus pour bien vieillir, et au demeurant difficilement adaptables, y ont assailli la moindre plage et perturbé bon nombre d'habitats traditionnels. Certaines stations cohabitent par ailleurs avec des zones de production agricole intensive qui n'ont rien à envier, côté pollution, aux grands équipements industriels du XIX<sup>e</sup> siècle (Cuvelier, 1998 ; Dupuy, 1992).

Aujourd'hui, cette destination est boudée par ses clientèles originales qui ont jeté leur dévolu sur d'autres destinations. Les nouveaux usagers, moins fortunés, s'accommodent d'équipements mal entretenus et parfois délabrés. Mais le pire pourrait survenir dans les prochaines années si l'État et les paliers inférieurs de gouvernement abandonnent l'arbitrage des pratiques territoriales au marché. L'équilibre extrêmement précaire serait rapidement rompu et les contraintes environnementales non contenues auraient des impacts considérables qui risqueraient, à court terme, de compromettre la survie de bon nombre des destinations balnéaires, dont plusieurs ont moins de trente ans. Or, la Catalogne n'est pas une exception. Bien peu de pays développés ou en voie de développement ont en effet résisté à l'appel du tourisme de masse et aux perspectives de retombées lucratives<sup>3</sup>. Un peu partout, les mêmes formules ont été privilégiées<sup>4</sup>.

Le tourisme *durable* est-il, en la circonstance, une réponse valable pour tous et en toutes positions ? On peut en douter. Il

serait même plutôt invoqué à l'appui d'une stratégie de différenciation des positions.

*Le « tourisme durable », enfant puîné du « développement durable », est, presque toujours sans même être discuté, mis en avant comme la seule voie possible. [...] Cette position revient [...] à prôner, sous des prétextes ou d'autres — le milieu naturel, par exemple — le malthusianisme et la fermeture des lieux touristiques. Elle est, pour beaucoup de ceux qui s'en prévalent, l'argument justificatif d'une politique de blocage de leur évolution. Et cela est d'autant plus dommageable que l'affirmation trop radicale du « tourisme durable » étouffe l'expression des préoccupations locales dont certaines sont tout à fait fondées (Violier et Lazarotti, 1998 : 24).*

P. Cuvelier propose une interprétation similaire :

*[la] quête du « vrai » et d'authenticité est limitée, en partie, par la possibilité qu'ont les autres d'y accéder. En ce sens, les supports touristiques sont des objets de positionnement dont on pourra réguler l'accès par différentes mesures (plage payante, interdiction d'accès à certaines catégories, etc.) (Cuvelier, 1998 : 150).*

Cette analyse rejoint celle proposée dans une esquisse de géographie structurale du tourisme et de la villégiature au Québec (Beudet et Gagnon, 1999). La catégorisation de l'espace en positions qualitativement différenciées y est toutefois située en amont du programme d'équipements, c'est-à-dire des supports touristiques. Le positionnement ne serait pas engendré par la mise en place d'installations. Il serait plutôt d'emblée motivé par des valeurs anthropologiques (par exemple celles qui sont à l'origine du développement durable, de la quête du paysage ou de la sauvegarde du patrimoine) que consacrent et que rentabilisent, *a posteriori*, des aménagements spécifiques.

Or cette appropriation est sélective, dans la mesure où la trajectoire qui l'engendre est contraignante à l'égard d'autres trajectoires qui cibleraient la même position. Les restrictions imposées de nos jours par les acteurs, en vertu des principes du dévelop-

pement durable ou de la préservation de l'authenticité du patrimoine bâti ou paysager, réalisent un interdit. Il est manifeste, de ce point de vue, que les destinations prestigieuses, dont plusieurs remontent à la grande époque du tourisme de distinction, sont actuellement consolidées, ce qui n'est pas le cas des positions attribuées au tourisme de masse, dont la viabilité des aménagements et des équipements est compromise par un positionnement d'entrée de jeu contraignant.

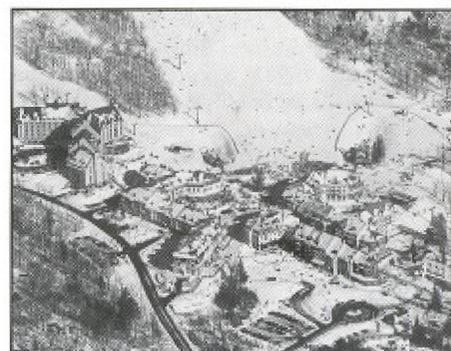
Au Québec, les travaux en cours à Montebello, au mont Tremblant et à La Malbaie, la recréation en douce de clubs « privés » de chasse et pêche, la redécouverte de certains sites de villégiature du XIX<sup>e</sup> siècle (Tadoussac et Kamouraska), de même que l'adoption de mesures de limitation de l'accès à diverses ressources (lac Memphrémagog), participent de cette consolidation. Ailleurs sur le territoire, les occupations et les usages contradictoires — par exemple l'implantation de mégaporcheries dans des campagnes patrimonialisées et récemment ouvertes au tourisme champêtre — se multiplient dans l'indifférence des décideurs publics. En fait, c'est toute la stratégie du tourisme « mur à mur » des années 1970 et 1980 qui est remise en cause par une telle catégorisation exclusive du territoire québécois. Les déficiences structurales de l'organisation territoriale de l'offre touristique se révèlent au grand jour en raison de l'incapacité de l'État de maintenir les conditions régulatrices d'une organisation autrement difficilement viable. Matière première de la production de l'espace touristique déployé dans un espace dont on avait abusivement décrété qu'il était indifférencié, le patrimoine et l'environnement feront évidemment les frais de l'effondrement de cette stratégie.

## CONCLUSION

Dans nos sociétés cassées en deux, le tourisme de distinction se porte mieux que jamais. Les gagnants de la nouvelle économie mondiale ont une liberté de mouvement sans précédent. Patrimoine et environnement occupent une place de choix dans les stratégies territoriales mises en œuvre par ses acteurs. Et on peut anticiper que l'un et l'autre contribueront encore longtemps à distinguer les positions haut de gamme. Ils répondent de valeurs profondes. Patrimoine et environnement



*Le Manoir Richelieu, en voie d'agrandissement (photo Pierre Lahoud)*



*Au mont Tremblant : le village d'Intrawest et sa croissance dynamique (photo Pierre Lahoud)*

pourraient donc signaler les enclaves d'un tourisme de distinction d'autant plus « durable » que ses territoires seraient soustraits au tout à l'économie. La géographie du tourisme serait calquée, dans les prochaines décennies, sur celle de la nouvelle économie. Un archipel de places fortes, reliées par des moyens de transport de plus en plus performants, signaleraient des positions fortement valorisées et soustraites à un tourisme de masse, au demeurant fragilisé par l'érosion constante du pouvoir économique de la classe moyenne.

En la circonstance, on doit craindre que la redéfinition du rôle de l'État s'accompagnera d'un recul des préoccupations environnementales et patrimoniales dans le domaine du tourisme de masse, comme on le découvre un peu plus à chaque jour dans les autres secteurs de l'aménagement du territoire. Dans les milieux abandonnés aux prétendues lois du marché, le patrimoine et l'environnement sont déjà assimilés à des contraintes qui inhibent le développement économique. Les acquis des quarante dernières années seront vraisemblablement difficiles à préserver, même si les actions collectives territorialisées opposent parfois une résistance farouche aux dictats du marché. Les acteurs n'auront tout simplement pas les moyens de leurs ambitions.

Gérard Beaudet est professeur agrégé à l'Institut d'urbanisme et chercheur associé à la chaire en paysage et environnement de la Faculté de l'aménagement de l'Université de Montréal. Ses enseignements et ses recherches portent principalement sur la morphologie urbaine, le patrimoine et le paysage. Il s'intéresse également au tourisme depuis une quinzaine d'années. Il est associé chez Sotar, où il a réalisé au cours des 20 dernières années plus de 200 mandats et expertises, et est président d'Héritage Montréal.

Roger Nadeau est professeur au Département de géographie de l'Université de Sherbrooke. Il fut aussi professeur invité à l'ITHQ, à l'UQAC et à l'UQTR. Ses principaux champs de recherche sont la villégiature, le comportement touristique et récréatif, ainsi que les techniques d'aménagement.



## NOTES

- 1 Cette référence à un tourisme d'archipel renvoie à la notion d'économie d'archipel proposée par Pierre Veltz (1996) afin de caractériser la géographie de l'économie mondiale. Cette thèse prend le contre-pied de celles qui postulent une indifférenciation croissante des territoires qui seraient désormais tous potentiellement bénéficiaires des retombées de la nouvelle économie.
- 2 Le fordisme est une théorie de l'organisation industrielle dont la finalité est l'accroissement de la productivité par la standardisation de la production et l'organisation tayloriste du travail. Par extension, le fordisme décrit la société industrielle.
- 3 Les déboires actuels de l'Aquaboulevard de Paris (Arsenault, 1999) illustrent avec éloquence la facilité avec laquelle des promoteurs « embarquent » les décideurs publics dans des projets dont la viabilité est douteuse. De tels équipements, essentiellement liés à la proximité d'un marché important et reposant sur la création *ex nihilo* d'un substitut-ressource, se sont multipliés au cours des dernières années et Montréal semble présentement constituer un marché de prédilection. Personne ne semble toutefois avoir tiré quelque enseignement des nombreux échecs récents de tels équipements. On évalue mal, à ce jour, les conséquences de l'émergence prévisible, à la ville aussi bien qu'à la campagne, de friches ludiques.
- 4 Le Québec compte peu de tels grands équipements. En revanche, plusieurs installations et aménagements touristiques ont été disséminés sur le territoire au gré des interventions initiées ou supportées par l'État, y compris dans des milieux peu favorables ou soumis à des contraintes environnementales

lourdes. L'abandon d'équipements par l'État (les parcs des Voltigeurs et de la Côte-Sainte-Catherine, le camping de Pointe-des-Cascades) et le recentrement des activités sur quelques pôles de niveau supérieur (par exemple dans le domaine du ski) se sont déjà traduits par des abandons et par une érosion sévère de nombreux aménagements. Invoquer une conjoncture économique difficile équivaut à nier l'évidence d'une réorganisation en profondeur de l'espace touristique.

## BIBLIOGRAPHIE

- Arsenault, M. (1999), « La croisière ne s'amuse plus », *L'actualité*, 1<sup>er</sup> novembre, p. 42-43.
- Ashworth, G.J., et J.E. Tunbridge (1990), *The Tourist-Historic City*, Londres, Belhaven Press.
- Baron-Yelles, N. (1998), « Tourisme, nature et écologie », *Cahiers du GRD*, n° 1, *La recherche touristique : approches croisées*, p. 27-33.
- Beaudet, G. et S. Gagnon (1999), « Esquisse d'une géographie structurale du tourisme et de la villégiature : l'exemple du Québec », dans N. Cazels, R. Nadeau et G. Beaudet (dir.), *L'espace touristique*, Sainte-Foy, Presses de l'Université du Québec, p. 133-195.
- Beaudet, G., et J.O. Lundgren (dir.) (1998), « Patrimoine industriel », *Téoros*, vol. 15, n° 2.
- Bencompagni, H. (1998), « Nouveau souffle pour la grande pyramide de Khéops : les visiteurs du monde entier qui pénétreront dans ses entrailles en janvier pourront y respirer de l'air frais », *Le Soleil*, 5 décembre.
- Blanc, S. (1999), « Trop grande affluence à Notre-Dame de Paris de plus en plus profanée », *La Presse*, 23 octobre, p. H9.
- Boucher, N. (1998), « Tourisme et patrimoine urbain : les grandes interrogations », dans G. Cazes et F. Potier (dir.), *Le tourisme et la ville : expériences européennes*, Paris, L'Harmattan, p. 73-80.
- Boyer, M. (1996), *L'invention du tourisme*, Paris, Gallimard/Découvertes.
- Cazels, N. (dir.) (1991), « Tourisme et environnement », *Téoros*, vol. 10, n° 1.
- Cazes, G., et F. Potier (1996), *Le tourisme urbain*, Paris, Presses universitaires de France, coll. Que sais-je ?
- Choay, F. (1992), *L'allégorie du patrimoine*, Paris, Seuil.
- Cuvellier, P. (1998), *Anciennes et nouvelles formes de tourisme : une approche socio-économique*, Paris, L'Harmattan.
- Cuvellier, P., E. Torres, et J. Gadrey (dir.) (1994), *Patrimoine, modèles de tourisme et développement local*, Paris, L'Harmattan.

Dupuy, G. (1992), « Sauver la côte des mirages balnéaires », *Géo*, n° 157, p. 99-102.

Fischesser, B. (1974), « Le fragile équilibre de la montagne », *Sciences et avenir*, hors série n° 31, p. 40-47.

Foot, D. K. (1999), *Entre le boom et l'écho 2000*, Montréal, Boréal.

Hannigan, J. (1999), *Fantasy City : Pleasure and Profit in the Postmodern Metropolis*, Londres, Routledge.

ICOMOS (1976), *Charte du tourisme culturel*.

Jaeggli, A. et M. Viollet (1974), « Le littoral en péril », *Sciences et avenir*, hors série n° 31, p. 63-67.

Jansen-Verbeke, M. (1998), « Le tourisme culturel dans les villes historiques. Revitalisation urbaine et capacité de charge : le cas de Bruges », dans G. Cazes et F. Potier (dir.), *Le tourisme et la ville : expériences européennes*, Paris, L'Harmattan, p. 81-97.

Judd, D. R., et S. S. Fainstein (dir.) (1999), *The Tourist City*, New Haven, Yale University Press.

Nadeau, R. (1999), « Tourisme et environnement », dans N. Cazels, R. Nadeau et G. Beaudet (dir.), *L'espace touristique*, Sainte-Foy, Presses de l'Université du Québec, p. 161-131.

Poullaouec-Gonidec, P., M. Gariépy, et B. Lassus (dir.) (1999), *Le paysage, territoire d'intentions*, Paris, L'Harmattan.

Presse Canadienne (1999), « Un Club Med s'installerait à Montréal », 5 octobre.

Rifkin, J. (1996), *La fin du travail*, Montréal, Boréal.

Troitino Vinuesa, M. (1998), « Tourisme et développement durable dans les villes d'art : le cas de Tolède », dans G. Cazes et F. Potier (dir.), *Le tourisme et la ville : expériences européennes*, Paris, L'Harmattan, p. 111-125.

Urbain, J.D. (1993), *L'idiot du voyage*, Paris, Payot.

Valaskakis, K. (1999), « Le monde vu de l'OCDE », *La Presse*, 28, 29 et 30 octobre, p. B3.

Van der Borg, J. (1998), « La gestion du tourisme dans les villes historiques », dans G. Cazes et F. Potier (dir.), *Le tourisme et la ville : expériences européennes*, Paris, L'Harmattan, p. 99-109.

Veltz, P. (1996), *Mondialisation, villes et territoire : L'économie d'archipel*, Paris, Presses universitaires de France, coll. Économie en liberté.

Viollet, P. et O. Lazarotti (1998), « Géographie et tourisme », *Cahiers du GRD*, n° 1, *La recherche touristique : approches croisées*, p. 15-25.